## Conditions d'accès des licenciés FFS aux pistes de ski de fond du Massif des Vosges – SAISON 2008/2009

	Département Vosges	Département Haut-Rhin	Ballon d'Alsace
Hommes – 40 points FFS	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Femmes – 40 points FFS	(carte Nationale)	(carte Nationale)	(carte Nationale)
Hommes - 120 points FFS	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Femmes – 150 points FFS	(carte Massif)	(carte Massif)	(carte Massif)
Catégorie poussins, benjamins,			
Minimes et cadets garçons et	Gratuit	Gratuit	Gratuit
filles			
Section Ski Etude	Gratuit	-	Gratuit
Licenciés du club de la Commune			Gratuit
Gestionnaire du Site (uniquement	Gratuit	-	Juniors –
sur les Pistes du site concerné)			Dirigeants
Autres licenciés : Journée	4,20 €	-	4,20 €
Autres licenciés : Carte annuelle			
Massif Vosges	31,00 €	31,00 €	31,00 €

Dans tous les cas, le passage à la caisse est obligatoire :

- pour présentation de la carte annuelle en cours de validité
  pour délivrance (sur présentation de la licence en cours de validité) du forfait d'accès aux pistes (gratuit ou payant).